

**Conditions de la Gazette :**  
 L'Annuaire est en vente chez les Libraires, et chez les Propriétaires. Le prix de l'abonnement est de \$10 par an, payable à la fin de chaque mois.  
 On peut s'abonner pour un mois ou plus. Ceux qui désirent cesser de recevoir la Gazette, doivent en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.  
 Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.  
 Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année ; les prix sont de \$40 à \$50, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.  
 On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiramaud.  
 A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.  
 A Donaldson, chez V. Boze, instituteur.  
 Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

**POUR NEW-YORK,**  
 La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :  
 Le navire LAVINIA, capt. G. Fowler,  
 Le navire ILLINOIS, capt. Waterman,  
 Le navire LOUISIANA, capt. Price.  
 Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des navires marins.  
 L'époque de leur départ de New-York, est fixé sur le 1er et 14 de chaque mois.  
 1er sept **Foster & Hutton.**  
**POUR ST. YAGO DE CUBE,**  
 Le bateau à vapeur, JULIETTE, est disposé à recevoir du fret maintenant ; pour la majeure partie de son chargement engagé, il sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à  
**F. Daubert,**  
 1er sept, rue Toulouse No. 17

**POUR PHILADELPHIE,**  
 Le brick à voile, POREGON, capt. D. Brown, est attendu à chaque instant, et comme il a une partie de son chargement engagé, il sera promptement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à  
**Whitall, Jaudon & Co.**  
 11 sept, rue des Magasins, No. 23  
**POUR PHILADELPHIE,**  
 Le navire paquebot OHIO, capt. C. Brown, partira vers la plus brève route pour New-York, le 14 de ce mois.  
 1er sept **Wm. T. Toby.**

**POUR NEW-YORK,**  
 Le bon brick HARRIS, capitaine J. Harris, partira vers New-York, le 14 de ce mois.  
 1er sept **John Clark,**  
 33, rue Bienville

**POUR LE BAYOU SARAH,**  
 Le bateau à vapeur, en marche, COLUMBIA, partira régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches, et de Bayou Sarah tous les Mardis, à l'exception de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à  
**John Magan & Co.**  
 1er septembre, rue du Canal

**POUR LE BAYOU SARAH,**  
 Le bateau à vapeur, en marche, COLUMBIA, partira régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches, et de Bayou Sarah tous les Mardis, à l'exception de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à  
**Joseph T. Bauduc.**  
 1er sept

**A LOUER.**  
 TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'encoignure de la rue Madison, et de bons magasins, avec escaliers, deux cuisines à gaz, &c. Deux autres maisons à étages, situées sur la rue Madison, joignant les précédentes. On peut en prendre possession immédiatement. Pour les conditions s'adresser au sous-général, à la Banque Française des États-Unis.  
 1er sept **P. N. HUGON.**

**SUCRE** du pays, en boucande, de bonne qualité, à vendre par  
**MAGER.**  
 13 sept

**PLANS** pour bureaux des Juges amovibles de la Cour de Cité, à vendre à l'imprimerie de l'Abaille.

**ESTRES** de change sur Boston, à la vente par  
**J. A. Manza,**  
 11 sept

**AUCTION SALES**  
 BY **JOHN LE CARPENTIER.**  
**WILL** be sold on Monday, 24th Sept. at 12 o'clock, at the Exchange coffee-house, 73 shares of the Pomchartrain Lake Road Stock, at \$150 each, 57 shares of the Orleans Navigation Company stock. Conditions 1 year credit, in notes satisfactorily endorsed.  
 1er sept

**PAR DUCAYET & DOMINGOY.**  
**PAR** ordre du syndic de la faillite de L. & M. Commaire, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, le 25 de Septembre, à midi, la propriété suivante, savoir : un Lot de Terre mesurant deux acres de face sur quarante de profondeur, situé dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve, à environ deux milles de la ville de la Nouvelle-Orléans ; borné d'un côté par l'habitation d'Antoine Foucher jr. et de l'autre par celle de N. B. Le Braton et C. Derbigny.  
 Conditions :—\$1100 payables en tout Mars 1838, le surplus à un, deux et trois ans, en billets endossés portant hypothèque.  
 1er. sept



**Esclaves marrons détenus en Prison.**  
**A BAYON-ROUGE :**  
 Un nègre nommé Tom, taille de 5 pieds 3 pouces, ayant deux cicatrices sur le côté gauche du cou, et une autre sur la figure. Il se dit appartenir à Mr. Jean-Baptiste, demeurant à environ 9 milles au-dessous de la Nlle.-Orléans.  
 Un nègre nommé Moses, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 28 ans, ayant une cicatrice sur le front, teint jaune. Il se dit appartenir à Mr. John Lee, à la Nouvelle-Orléans.  
 Un nègre nommé William, taille de 5 pieds 8 pouces, âgé de 29 ans. Il se dit libre.  
 Un nègre nommé Louis, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 32 ans, ayant deux petites cicatrices sur le front. Il se dit appartenir à la Nlle.-Orléans.  
 Un nègre nommé Enoch, taille de 5 pieds 11, âgé de 22 ans. Il se dit libre.  
 Un grison nommé Aaron, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé de 35 ans, se disant appartenir à Mr. John Thompson.

**MARCHANDISES**—En débarquement du navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les sous-signés, 25 ballots de Marchandises, 4 caisses d'étoffes imprimées, 5 ditto appochés de soie, 3 ditto mouchoirs bandana, de coton, 2 ditto satinets bleus, 2 ballons faux bombacé, couleurs assorties, 1 ditto converti à la robe, 1 ditto flanelle rouge, 6 ditto couleurs assorties.  
 Ces marchandises, avec ce qui est resté des précédentes, seront un assortiment complet, qu'il est offert à des prix raisonnables.  
**Scher, Goodman & Co.**  
 1er sept, No. 40 rue de Chartres

**Confitures de la Havane.**  
 Le sous-général vient de recevoir du brick des Grues, un assortiment complet de Confitures, proprement assorties dans des boîtes de 12 onces, parmi lesquelles il y en a de citrons, gingembre, orange, fraise, framboise et groseille. Il vend aussi de jus de citrons, par boîtes, gallons et bouteilles.  
**Wm. Smith,**  
 1er sept, rue Bienville, 43

110 ballots marchandises, récemment reçus, parmi lesquels il y a :  
 Coton de 3-4 et 4-4,  
 Idem écar 3-4 et 4-4,  
 Gingas, Plaids, Tickings,  
 Mouchoirs, toiles d'Irlande,  
 Rubans, batiste, peignes,  
 Toile de Russie, ostanburgs,  
 Couvertes, &c.  
**S. W. OAKLEY & Co.**  
 4 sept

**A VENDRE** par les sous-signés, les marchandises suivantes reçues de Liverpool et Glasgow, dans leur magasin rue Toulouse No. 23,  
 Etoffes imprimées,  
 Shawls de 8-4, bordures riches,  
 Mouchoirs Pulicat, do. Madras  
 Guingham rayé,  
 Bandanas 4-4, à la mode,  
 Moussoline à monstiquaire, Cravattes,  
 Nankin 3-4, Velours,  
 Madapolams,  
 Débarbes pour hommes,  
 Cotonnade imitation de Homespon,  
 Drap superfin, Fil à coudre.  
 DE PLUS :  
 171 paniers fayence,  
 40 paniers bouteilles anglaises et fran.  
 Chaudières à sucre, devants de fournaux  
 11 sept **Gordon, Foxstall & Co.**

**WHEATON & JOHNSON**, viennent de recevoir de New-York, par le navire Tennessee,  
 60 caisses de Chapeaux, Bottes et Souliers, parmi lesquels il s'en trouve de propres pour la saison ; le tout à un prix raisonnable, pour du comptant ou de bons billets.  
 1er sept

**Nouvel assortiment de Chapeaux.**  
 Reçu par le navire Tennessee et à vendre au magasin du dessous, un assortiment de Chapeaux fins et communs, en gros et en détail, provenant des premières fabriques de New-York.  
 1er sept **T. B. KEELER, rue du Canal**



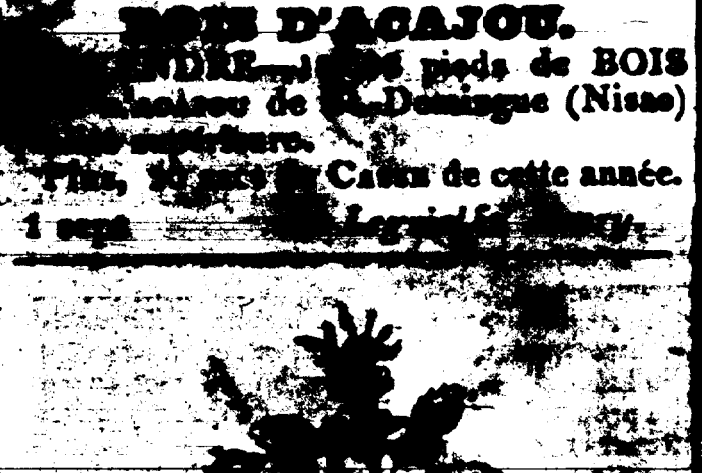
**J. B. FAUCHET**, sellier et carrossier, a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son atelier rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, où il exécute toute espèce d'ouvrages concernant sa profession, avec promptitude, et à des prix modérés.  
 1er. septembre

**DOUBLONS**—60 Doubloons Colombiens, à vendre par  
**T. Toby.**  
 1er. sept

**Demande d'un Apprenti.**  
 On a besoin à cette imprimerie d'un jeune homme d'environ 16 ans, très-actif et intelligent, parlant l'Anglais et le Français, pour lui apprendre l'art d'imprimer. Il recevra des gratifications raisonnables.  
 13 sept

**Lettres sur le Mexique,**  
 ou  
**Guide du Voyageur,**  
 CONTENANT des détails sur les mœurs, les usages, le gouvernement des Mexicains ; des observations sur l'état actuel de la civilisation, de l'industrie tant commerciale qu'agricole, et sur l'exploitation et le régime des mines.—Par un Citoyen de la Nouvelle-Orléans, qui a parcouru le Mexique en 1826 et 1827.  
 Cet ouvrage se distribue par livraisons, en un pamphlet de 16 pages, qu'on pourra ensuite faire relier en un ou deux volumes. Chaque pamphlet contiendra une ou deux lettres ; il en sera imprimé un tous les quinze jours, et vendu au prix de 2 escalins. On pourra s'en procurer aux librairies de Mrs. B. Levy, A. L. Boismare, et C. Jourdan & Co.; à la pharmacie de Mr. Bismarck, et à l'imprimerie de cette feuille.  
 Chez F. Boze.

**BOIS D'AGAJOU.**  
 On a besoin de 1000 pieds de BOIS de la couleur de St. Domingue (Nissas) pour la construction de la Casse de cette année.  
 1 sept **J. B. Boze.**



**DESMAIRE,**  
 Rue St. Philippe No. 173, ou à la Banque de la Louisiane.  
 N. B. Il a reçu dernièrement de Mr. Prince, quelques catalogues, qu'il donnera avec plaisir aux amateurs.  
 1er sept

**A VENDRE**, en débarquement de la galion Mécanie, capitaine Mazel, 4 balles soies 3 boucands crème de tartre, 3 de verdegis.  
 1 sept **H. Perret & Charbonnet.**

**FOIN**—150 balles Foin, à vendre par  
**A. BOUTAT,**  
 rue Toulouse No. 188  
 1er sept

**A VENDRE**, 2 balles de sucre, qualité supé. sucre, 9 caisses bas de coton pour femmes ; à vendre par  
**Curell, Ledouxier & Kishaw.**  
 1er. Sept.

**LOTÉRIE**  
 De l'Eglise Catholique de L'ETAT DE LA LOUISIANE.  
 2d. CLASSE.  
 Autorisée par l'Etat de la Louisiane.  
 Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.  
 Devant être tirée en Novembre.

**PROSPÉTOUS.**  
 1 Lot de... \$10,000 est... \$10,000  
 1 Lot de... 8,000 est... 8,000  
 1 Lot de... 6,000 est... 6,000  
 1 Lot de... 5,000 est... 5,000  
 1 Lot de... 4,000 est... 4,000  
 6 Lots de... 1,000 est... 6,000  
 12 Lots de... 500 est... 6,000  
 156 Lots de... 100 est... 15,600  
 780 Lots de... 10 est... 7,800  
 7800 Lots de... 6 est... 46,800  
 8,760 Lots { 24,360 billets }  
 15,600 Blancs { à 6 piastres } 121,800

23,360 billets à \$6,  
 Dans cette loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux, et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restants, au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.  
 Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux ; et le billet qui aura les 1er, 2me, et 3me. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.  
 Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	\$8000
2, 1 et 3	6600
2, 3 et 1	6000
3, 1 et 2	5000
3, 2 et 1	4000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivants—2, 3, et 4, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à  
 1000

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à  
 800

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à  
 100

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis auront droit chacun à  
 10

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à  
 6

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un moindre que celui qu'il aura obtenu.  
 Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.  
**J. F. RIBETTY,**  
 Commissaire.  
**L. POTTIER,**  
 Administrateur Ayant fourni caution.  
 Tous les ordres devront être franc de port et seront exécutés avec promptitude.  
 S'adresser à  
**J. F. SANDYKE—Agent,**  
 No. 106, rue de Chartres.

**ARRIVAGE**  
**DE DUFILHO JR.**  
 En débarquement du navire Olive, venant de l'étranger, et à vendre par le sous-général, 2 caisses mousseline sorte, 2 de do. en laines, 3 de do. de rigles, 4 de do. eau de roses d'orange, triple, 3 de do. eau de roses, double, 1 de do. pomme arabique blanche, 3 bariols de do. ordinaire, 4 bariols crème de tartre, une balle vanille, une de do. de guimare, une de do. vanille de Indes, une de do. gude, un bariol capillaire, 3 caisses mousseline diversement assortie, 4 ballons musc de Sicile, une caisse mousseline d'Espagne, une de do. mousseline de tartre, &c.  
 1er. sept **DUFILHO JR.**  
 rue de Chartres, No. 140

**LIQUITES** les personnes qui doivent à la succession de feu sieur Jean Sacriste, sont priées de vouloir bien solder leurs comptes dans le quinzaine, entre les mains du sous-général, exécuteur testamentaire, demeurant au-dessous, Place d'Armes ; à l'effet d'être payés par lui en justice ; et toutes les personnes auxquelles la succession dudit défunt peut devoir, sont également priées de faire connaître au sous-général, dans le délai d'un mois, leurs noms, et le montant de ce qui leur est dû.  
 1er. Sept.